

Réf: Dossier 362825

Avis de constitution

SOCIETE « KAYBA CORP »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody Angré 8e
tranche, soleil 3 a 100 mètres du carrefour prière., Lot
319, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAYBA CORP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

- Technologie et informatique ;
- Energie solaire ;
- Hydraulique ;
- Forage ;
- Fibre optique ;
- Représentation commerciale ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody Angré 8e

tranche, soleil 3 a 100 mètres du carrefour prière., Lot 319, Ilot 32

Dirigeant(s) M NIMAGA KISSIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12705 du 13/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75422/GTCA/RC/2024 du 13/12/2024

